ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

LE D'ARTAGNAN 32

EDITO

Chers Adhérents(es),

L'Année 2012, s'achève, nous avons eu, vous avez eu, à mener des combats tant sur le plan personnel que sur le plan « politique » : la crise affaiblit une bonne partie de nos ressources, nos droits aux soins, le pouvoir d'achat, sont en net recul.

Heureusement au cours de cette année nous avons la chance d'avoir une nouvelle directrice : Isabelle Puech qui donne une dynamique, une énergie, une organisation dans notre travail en équipe et tout cela pour vous servir mieux (à votre service !).

Depuis quelques semaines, nous avons organisé un dispositif de lien avec les adhérents : C'est avec grand plaisir que nous venons vous téléphoner pour prendre de vos nouvelles, être à l'écoute de vos besoins, de vos envies (pour les sorties, les loisirs,). Nous souhaitons sincèrement retisser un lien avec vous. Alors ne soyez pas surpris si la prochaine fois vous entendez, « *Bonjour, c'est Jackie Pasqualato* » ... ou encore « *c'est Dominique Vidalo* ». Sachez que nous sommes à votre « écoute » et que nous venons prendre un peu de temps pour discuter avec vous.

Pour finir cette année 2012, nous vous envoyons notre plus beau sourire, notre plus chaleureuse poignée de main, il ne faut pas avoir peur d'espérer … l'espoir et l'optimisme ne sont pas imposables !

Je pose ma main sur votre épaule et je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Toute l'équipe de la délégation du Gers le Conseil Départemental, les bénévoles, la directrice … se joignent à moi.

Dominique Vidalo

L'équipe de la délégation vous souhaite de bonnes fêtes !

Bulletin de la Délégation Départementale du Gers
Décembre 2012 - n° 184

Directrice de la publication : Isabelle Puech

Comité de rédaction : Angèle Daran, Gabriel Daran, Martine Jouanneau, Anne Marie Nunes, Jackie Pasqualato, Isabelle Puech, Michel Sylvestre, Dominique Vidalo.

Mise en page : Isabelle Puech - **Photos** : Les bénévoles de la délégation, APF

SOMMAIRE

EDITO P1
APF - INFOS NATIONALES P2
EN DIRECT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL P5
2 NOUVEAUX VISAGES P11
VIE ASSOCIATIVE & REPAS ANNUEL P12
LOISIRS ET LIEN SOCIAL P14

APF Délégation du Gers
36, rue des Canaris
32000 AUCH

Tél. 05.62.06.10.41
Fax. 05.62.34.38.90
Mail : dd.32@apf.asso.fr

Blog :
apf32.blogs.apf.asso.fr

Élections partielles à la Commission Nationale Politique de la Famille, groupe «proche d'une personne en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés»

Début octobre tous les adhérents de Midi-Pyrénées ont été invité à proposer leur candidature au sein de la Commission nationale « politique de la famille », groupe « proche d'une personne en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés » (conjoint, frère, sœur). Malheureusement, la direction régionale de l'APF en Midi-Pyrénées n'a reçu aucune candidature pour ces élections partielles. **Il y a donc constat de carence et le processus électoral a été interrompu. .**

Pour l'équipe régionale : Jacques LAURENT, directeur régional et Maxence LEBAS, Responsable Régional Développement Associatif et Offre de Service

Accessibilité : Nouvelle campagne nationale de l'APF « *Supprimons les obstacles qui paralysent* »

La nouvelle campagne nationale sur l'accessibilité « Supprimons les obstacles qui paralysent » vient de sortir. Elle remplace « Faut-il se contenter des places qui nous sont réservées » que vous avez pu voir diffusée à la télé, radio, affiches...
Comme l'année dernière, la mairie d'Auch nous a gracieusement mis à disposition des panneaux publicitaires dans la ville sur lesquels pas moins d'une vingtaine d'affiches ont été apposées.

Ils diffusent également notre message sur leur page internet, tout comme le Conseil Général du Gers.
Cette campagne est aussi déclinée nationalement sur les télés et radios. Pour ceux qui ont internet, vous pouvez regarder le spot vidéo sur le blog de la délégation : apf32.blogs.apf.asso.fr.

Anne Marie Nunes

Commission Nationale Action Revendication

Bonjour à tous,

Ayant été élu par les membres du Conseil APF de Région Midi-Pyrénées (CAPFR), j'ai été mandaté par celui-ci pour faire remonter au conseil d'administration de l'APF les revendications de notre région.

Je suis donc allé à Paris au siège pour la première réunion de la Commission Nationale Action Revendication.

La journée a commencé par la présentation des administrateurs qui participaient à celle-ci, des membres de la CNPF et de la CNPJ* et ensuite des nouveaux membres de chaque région de France. A signaler que sur 22 régions, 8 n'avaient aucun candidat ou étaient en attente d'élections.

Après ces présentations, nous avons élu un coordinateur et un coordinateur suppléant.

Nous étions 11 membres à voter en rappelant que seuls les membres de chaque région ont le droit de vote.

Election du coordinateur : *se sont présentés la région Aquitaine, Alsace et Bretagne.*
Résultat : -Aquitaine : 2 voix
-Alsace : 1 voix
-Bretagne : 7 voix
-1 vote nul
Elu Bretagne

Election du coordinateur suppléant : *se sont présentés la région Franche-Comté et Rhône-Alpes.*
Résultat : -Franche-Comté : 10 voix
-Rhône-Alpes : 0 voix
-1 vote nul
Elu Franche-Comté

Ensuite chaque région a fait connaître ses revendications … et elles sont nombreuses.

- L'AAH qui ne va être augmentée qu'en septembre de 1.75%
- L'accès à la solidarité
- L'accès à la culture
- L'emploi des personnes en situation de handicap
- L'inclusion

Et bien d'autres …

Sur tous les thèmes qui ont été rapporté, une sélection sera faite par ordre d'importance et d'urgence afin d'organiser notre travail pour les prochaines commissions.

J'ai apprécié cette journée de travail et je pense que les prochaines commissions seront encore plus intéressantes.
Je suis heureux et fier de représenter les personnes en situation de handicap de notre région. Je vous remercie de m'avoir lu et je vous informerai régulièrement de l'évolution des événements.

Michel Sylvestre

* : CNPF et du CNPJ : Commission Nationale Politique des Familles et Commission Nationale Politique de la Jeunesse

L'année 2013 aux couleurs de l'APF :

Vous vous apprêtez à aller acheter un agenda pour l'année prochaine ? Les agendas 2013 de l'APF sont en cours …Voilà un moyen simple de nous donner un petit coup de pouce financier …

- ☞ Agenda de bureau : format 20 x 20 cm - prix 15 €
- ☞ Agenda de poche : format 9 x 17 cm, ouverture à l'italienne – prix 10 €

Rajouter 4,50 € pour les frais de port, sauf si vous passez les chercher à la délégation où vous êtes les bienvenu(e)s !

Conférence de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
Les personnes en situation de handicap oubliées de la solidarité ?

L'Association des paralysés de France (APF) tient à exprimer son immense déception au lendemain de la conférence de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Comme le laissaient présager les rapports préparatoires, les personnes en situation de handicap vivant sous le seuil de pauvreté sont les oubliées de cette conférence ! Aucune mesure concrète et directe concernant les 2 millions de personnes en situation de handicap et vivant dans la précarité n'a été annoncée ; l'AAH et les pensions d'invalidité restant largement sous le seuil de pauvreté.

L'APF est révoltée par ce désintérêt manifeste pour les difficultés quotidiennes des personnes en situation de handicap vivant dans la précarité.

Alors qu'il était attendu de cette conférence un choc de solidarité, c'est un choc sans solidarité pour les personnes en situation de handicap, grandes oubliées de cette conférence.

M. Ayrault a indiqué, dans son discours de clôture, que les personnes en situation de handicap ne seraient pas oubliées. L'APF demande donc au gouvernement de détailler d'urgence les mesures proposées pour lutter contre la pauvreté des personnes en situation de handicap !

Dès la lecture du rapport « Accès aux droits et aux biens essentiels et minima sociaux » l'APF avait déploré l'absence de prise en compte de la précarité des personnes en situation de handicap. En effet, le rapport précisait que « *compte tenu du temps imparti les autres minima sociaux (AAH et minimum vieillesse) n'ont été abordés que de façon partielle* ». Il semble en effet que la situation des personnes en situation de handicap vivant dans la précarité ne représente aucune urgence pour le gouvernement ! L'APF fait le douloureux constat que le gouvernement a décidé d'ignorer la situation d'un quart des 8,6 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté : les 2 millions de personnes en situation de handicap ou atteints de maladie invalidante et bénéficiant de l'AAH ou de pensions d'invalidité. Que dire d'une conférence de lutte contre la pauvreté qui, d'emblée, ne s'intéresse pas à un quart du public pour lequel elle est censée proposer un plan quinquennal ?

L'APF rappelle que l'augmentation de l'AAH de 25% en 5 ans ne constitue qu'un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subie par les personnes en situation de handicap ces 25 dernières années, et que cette augmentation de 25% a été largement grignotée par les nombreux frais supplémentaires auxquels ont dû faire face les personnes en situation de handicap : hausse du forfait hospitalier, franchises médicales, fiscalisation des indemnités accident du travail, déremboursement de médicaments, hausse du coût des mutuelles, mais aussi hausse du coût de la vie. Sans compter les pensions d'invalidité, qui elles, n'ont pas été revalorisées !

Par ailleurs, l'APF rappelle que les personnes bénéficiaires de l'AAH ou de pensions d'invalidité sont des personnes, dont les trois quarts, ne peuvent pas et ne pourront pas travailler en raison de leur handicap ou de leur état de santé ! L'emploi ne constitue donc pas pour elles un rempart contre la pauvreté ou la précarité ! Maintenir l'AAH sous le seuil de pauvreté et dans une logique de minimum social et ne pas revaloriser les pensions d'invalidité, c'est condamner les personnes en situation de handicap ne pouvant pas ou plus travailler, à vivre toute leur vie sous le seuil de pauvreté sans l'espoir d'en sortir.

L'APF regrette également que ni l'indexation annuelle sur l'inflation qui sera appliquée au RSA, ni l'individualisation de l'AAH n'aient été évoquées. Et pour finir, malgré le relèvement du plafond de la CMU-C, les personnes bénéficiaires de l'AAH ne pourront toujours pas y avoir accès.

APF - INFOS NATIONALES

Les personnes en situation de handicap vivant sous le seuil de pauvreté ont eu la désagréable impression d'être considérés comme des privilégiées de la pauvreté durant cette conférence, pour finalement être les oubliées de la solidarité. Cette conférence, tant attendue par des millions de personnes en situation de handicap, est une conférence pour rien pour elles !

M. Ayrault a néanmoins précisé dans son discours de clôture que les personnes en situation de handicap ne seraient pas oubliées, sans pour autant indiquer quelles mesures seraient prises pour pallier aux difficultés d'emploi et de vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Ces dernières ne veulent plus entendre de belles paroles, elles veulent des actes ! L'APF demande d'urgence à M. Ayrault de détailler les actions concrètes qui permettront aux personnes en situation de handicap de sortir de la précarité.

Paris, le 12 décembre 2012

EN DIRECT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Pour dire STOP à la fabrique de la pauvreté :
NPNS Midi Pyrénées manifeste devant le Siège du Parti Socialiste à Toulouse le 7 décembre 2012

A l'occasion de la Conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale qui a lieu ces 10 et 11 décembre, le collectif « Ni Pauvre Ni Soumis » (NPNS) Midi Pyrénées s'est mobilisé afin de faire remonter ses revendications.

Malgré un temps exécrable une trentaine de personnes étaient présentes devant la fédération du parti socialiste de Haute Garonne.

Ces personnes représentaient diverses associations du collectif NPNS : l'APF (dont la délégation du Gers), Handi-Social, l'AFTC (Association des Familles de Traumatisés Crâniens), le DAL (droit au logement), Act up Sud-Ouest, la Ligue sport adapté, ….

Une dizaine d'entre nous ont été reçu, les autres sont restés dehors sous une pluie glacée !

Nous nous sommes exprimés sur le fait que les associations de personnes handicapées ne soient pas invitées à la conférence, alors que nous avons en tant que citoyens des choses à dire ! **Nous avons ensuite déclinée les problématiques particulières aux personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante.**

La question des ressources, la difficulté de l'accès aux soins, au logement, à l'emploi, les conséquences négatives de la déclaration trimestrielle pour les personnes dont l'AAH complète un salaire, du décret du 16 août 2011, le RSA, les détenus handicapés et leurs conditions d'incarcération tant au niveau des ressources que de leur santé... (voir notre panneau en page suivante).

Les élus et le secrétaire fédéral nous ont assuré qu'ils feraient remonter nos revendications aux ministres concernés et ils nous ont donné **rendez-vous dans 6 mois**. Nous avons bien sûr accepté ce rendez-vous en leur rappelant qu'il y avait de l'urgence, et que nous ne pouvions pas attendre 6 mois de plus !

NI PAUVRE NI SOUMIS

HANDICAP, MALADIE INVALIDANTE : L'URGENCE D'UN REVENU D'EXISTENCE !

8,6 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 964 euros / mois
19,4% de familles monoparentales sont pauvres.
1 enfant sur 5 est pauvre
Près de 2 millions de travailleurs pauvres en France

- ☞ 3,6 millions de mal logés parmi elles 700 000 sans domicile personnels dont 133 000 Sans Domicile Fixe
- ☞ Au moins 200 000 personnes vivent dans des conditions misérables (caves, parkings)
- ☞ 3,5 millions de personnes survivent avec l'aide alimentaire (colis, dons de repas, …).
- ☞ 6 millions de personnes vivent avec les minima sociaux.
- ☞ Les plus pauvres consultent plus rarement un médecin ou un spécialiste
- ☞ 19% des ménages les plus modestes ne sont pas couverts par une complémentaire santé.
- ☞ Près d'un tiers de la population ne peut dans les faits avoir recours aux soins pour des raisons de coût
- ☞ Inégalité entre les classes sociales, avec des conséquences pour les plus pauvres sur l'obésité, les maladies professionnelles, l'espérance de vie en bonne santé
- ☞ 1,5 millions de personnes en situation de handicap vivent sous le seuil de pauvreté
- ☞ 1,2 millions de personnes handicapées accèdent difficilement au logement
- ☞ 19 % des travailleurs handicapés sont au chômage (soit 2 fois + que dans la population active)
- ☞ 1 personne en situation de handicap sur 4 ne part pas en vacances
- ☞ Dans les classes les plus défavorisées (ouvriers, agriculteurs, …) les personnes handicapées sont davantage contraint de vivre en institution
- ☞ Faute de moyen financiers, les familles modestes ont plus de difficulté à assurer le maintien à domicile des Z'handicapés

Dites, Hollande ça vous interpelle ? Le changement c'est maintenu ?

Les référents APF vous représentent dans votre département pour faire avancer l'accessibilité

Le 25 octobre 2012, les référents désignés dans les CCA-CIA* se sont réunis comme chaque année à la délégation afin de faire un bilan de leur mandat.

Si nous avons pu constater, une fois de plus, que les comités de suivi de la mise en accessibilité des villages du Gers font appel aux personnes en situation de handicap de l'APF, il n'en est rien en ce qui concerne les CCA et CIA puisque malheureusement elles ne se réunissent pas ! Exception faite de la CCA d'Auh.

Nous avons donc décidé d'envoyer un courrier à chaque commune et inter-communalité de plus de 5 000 habitants afin de leur rappeler leurs obligations en la matière. Une copie sera envoyée au Préfet du Gers.

Il est à noter que de plus en plus de maires ou de « privés » consultent la CCDDSA* avant de faire des travaux. Cette démarche est très positive, car parfois ils se sentent bloqués techniquement dans un projet, mais après discussion des solutions sont trouvées en conformité avec les règles d'accessibilité qui satisfont toutes les parties.

Les choses avancent. Mais il reste encore beaucoup à faire. C'est à nous tous de solliciter nos élus, commerçants, médecins, etc. afin qu'ils comprennent l'importance de la mise en accessibilité. Avec un peu de pédagogie et de bonne humeur, montrons leur ce qui cloche et félicitons-les pour ce qu'ils ont fait et qui nous convient !

C'est grâce aux adhérents bénévoles impliqués dans les commissions et comités de suivi. Aussi, **au nom du Conseil départemental, je remercie ces personnes qui portent notre voix et font avancer nos droits !**

Anna Marie Nunes

* : CCA : Commission communale d'accessibilité
CIA : Commission inter-communale d'accessibilité
CCDDSA : Commission consultative départementale spécialisée pour l'accessibilité

La délégation du Gers a participé à l'anniversaire des 50 ans du centre de Roquetaillade

Le 16 octobre 2012, le **C**entre **P**édiatrique de **R**éééducation et de **R**éadaptation **F**onctionnelles de **R**oquetaillade, nous avait invité à fêter ses 50 ans.

Géré par l'Association des œuvres hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte, ce centre accueille, en hospitalisation complète, en hospitalisation de jour et en soins externes, une centaine de jeunes patients de 0 à 20 ans et une quinzaine adultes de plus de 20 ans en maison d'accueil spécialisé (MAS).

Nous avons pu visiter les salles de rééducation, d'ergothérapie, piscine et lieux de vie de ces enfants accompagnés par Eric, éducateur spécialisé qui nous en a expliqué le fonctionnement et a répondu à nos questions diverses.

La visite s'est achevée par un pot de l'amitié pris avec les nombreux invités qui avaient répondu à l'appel de cette association.

Un moment fort enrichissant et sympathique, malgré les caprices de la météo.

Martine Testière

26 septembre 2012, un « mercredi citoyen » qui prône l'école pour tous !

La délégation de l'APF 32 a été conviée à participer à la journée citoyenne organisée par «Auch Ville Amie des Enfants», les Francas d'Auch et l'UNICEF, pour les enfants des centres de loisir du Grand Auch. Celle-ci avait pour but de sensibiliser les jeunes à la lutte contre la discrimination envers les personnes handicapées.

Différents ateliers ont permis à la **soixantaine de jeunes** présents de **se confronter à la différence.**

Ils ont participé à un **parcours en vélo, trottinette et fauteuil roulant** organisé par la Sécurité Routière avec l'aide de Gaby Daran et Anne Marie Nunes. Ils ont également joué au **basket en fauteuil roulant**.

En plongeant les mains dans des urnes noires, ils ont ressenti et découvert divers matériaux, encouragés par une institutrice spécialisée. Ils ont écouté un conte faisant intervenir des personnages d'aspect bizarre. J'ai lu une **histoire écrite en braille et en noir***, avec des images en relief et en couleur. J'ai écrit leurs prénoms en braille en leur expliquant l'alphabet et le matériel que j'utilisai. J'en ai profité pour leur dire que parfois on tirait avantage de son handicap, comme par exemple en pouvant lire dans le noir !

Un film relatant la manière de vivre **en Italie**, où tout est fait pour que tout le monde puisse vivre ensemble, leur a été projeté. **Dès leur naissance, les enfants handicapés vivent au milieu des autres** enfants et il en est de même tout au long de la vie.

A la fin de ces différents ateliers, ils ont répondu pour la plupart à un questionnaire pour savoir ce qu'ils avaient retiré de cet après-midi. **Ils sont repartis après un bon goûter avec des alphabets en braille et en langue des signes qu'ils pourront montrer à leur famille et en classe**. Cela a été un excellent moment de partage dans la bonne humeur, et que nous renouvellerons sûrement à l'occasion

Angèle Daran

* : C'est-à-dire écrit en noir et blanc sur du papier ou un livre

Et la suite …

Lors de ces ateliers, **l'échange avec les enfants** était recherché mais l'objectif était aussi de **recueillir leurs impressions**, leur façon de voir et d'exprimer les choses.

Dans le cadre de l'atelier que j'ai animé, j'ai demandé à tous les enfants : « *Un enfant en situation de handicap est entré dans votre école : que lui dites-vous pour le rendre le plus heureux possible ?* ». Parmi les réponses que j'ai eu le plaisir d'entendre :

- *« Nous avons besoin de votre amitié ! »*
- « *Ici, on joue avec tout le monde* »
- « *Vous êtes des enfants comme nous, avec plein de vie !* » (…)

Les propos des enfants ont été rassemblés dans une charte. Ce document a ensuite servi de base pour la réalisation d'une affiche qui a été **remise dans toutes les écoles d'Auch, le 20 novembre 2012.** En effet à cette date, chaque année « Auch Ville Amie des Enfants » fête avec l'UNICEF l'**anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.** Cette année le thème était « l'école pour tous » !

Ghyslaine Lassus,
Vice Présidente d'Auch Francas
(propos recueillis par I. Puech)

Relance du collectif inter associatif représentatif des personnes handicapées et de leur famille dans le Gers

Le 26 novembre 2012 s'est tenue à Auch une réunion dans le but de reformer un collectif inter-associatif.

Etaient présents :

l'ADPEP du Gers (association départementale des pupilles de l'enseignement public), AUTISME GERS, l'ADAPEI du Gers (association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés), l'UDAF du Gers (association départementale des associations familiales), AFTC Midi-Pyrénées (association des familles de traumatisés crâniens), RETINA FRANCE, l'APF du Gers et ACT UP Sud-Ouest.

Anne Marie Nunes a rappelé l'existence du Comité d'Entente Régional. Chaque association a parlé de ses propres problèmes : transports, informations sur les droits, MDPH, revenus d'existence, droit à compensation... Il est évident que **beaucoup de revendications se rejoignent**.

L'intérêt de fonder un collectif est de mieux se faire entendre et d'être plus efficace.

Il a été proposé de travailler sur la charte du Comité d'Entente Régional (CER) Midi-Pyrénées pour créer une base de fonctionnement, avec entre autre la possibilité de désigner 2 délégués locaux au CER. Si nous sommes rattachés au CER, une mutualisation des revendications pourra être remontée du niveau départemental, puis au niveau régional et enfin avoir un soutien national.

Après 2 heures d'échanges constructifs, une prochaine réunion a été programmée à Auch le 14 janvier 2013, avec peut-être de nouveaux participants.

Jackie

Des nouvelles du blog de la délégation APF du Gers …

Le blog connaît un **franc succès**, et le nombre des visiteurs ne cessent de croître. C'est une bonne nouvelle car à la délégation, nous ne manquons pas d'information à faire circuler ! D'ailleurs si vous aussi vous souhaitez nous faire partager des informations, n'hésitez à envoyer un mail à la délégation.

Et que trouve-t-on sur le blog ?

Il y en a pour tous les goûts ! Des photos, les actualités de la délégation, les actualités nationales de l'APF, des annonces sur du matériel ou des offres d'emploi, des vidéos …

Parmi les articles les plus lus ces deux derniers mois, notons celui sur la campagne nationale d'affichage « Supprimons les obstacles qui paralysent » : La délégation APF du Gers lance sa nouvelle campagne sur le thème de l'accessibilité (voir article page 2) et les photos qui y sont associées, la vidéo « le changement, c'est maintenu ? » que nous vous invitons à consulter, « Pour dire STOP à la fabrique de la pauvreté » qui explique la position du collectif Ni Pauvre Ni Soumis en lien avec la conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (voir article pages 4, 5 et 6), … et de multiples d'autres articles.

Si vous souhaitez être informé rapidement, venez jeter u œil sur le blog apf32.blogs.apf.asso.fr

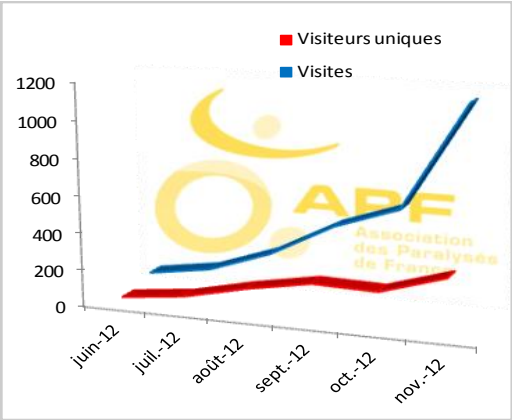

Visiteurs uniques : ce chiffre indique le nombre de personne qui a consulté le blog dans le mois (une personne qui vient plusieurs fois dans la même journée n'est comptabilisée qu'une seule fois)

Visites : ce chiffre précise le nombre de fois où les personnes ont consulté le blog (une personne qui est venue 2 fois dans la même journée sera comptée 2 fois)

La délégation APF du Gers apporte sa contribution à la formation professionnelle

Une approche différente de la personne en situation de handicap, quelles sont les attentes d'ESSOR Formation ?

L'ESSOR Formation à Auch (Gers) accompagne des demandeurs d'emploi en réorientation professionnelle dans le secteur sanitaire et social. Ces futurs professionnels sont amenés à travailler auprès de personnes en situation de handicap. Dans le cadre de nos actions nous sollicitons des intervenants afin de témoigner.
Les adhérents de l'APF viennent gracieusement échanger avec nos stagiaires sur leur quotidien, les avancées de la loi de 2005 et ses limites ainsi que leur combat pour faire évoluer leurs droits et les mentalités.
Cette intervention est précieuse pour ces futurs professionnels car elle les éclaire sur les difficultés de la vie en autonomie des personnes en situation de handicap et leur détermination à préserver leur place de citoyen dans la cité.

Nous les remercions vivement pour ce partenariat

Maguy Jeangrand
Formatrice

Comment la délégation APF du Gers participe à la formation de ces futurs professionnels ?

La délégation de l'APF du Gers a été contactée par la responsable de la formation des auxiliaires de vie de l'ESSOR, afin de parler des personnes en situation de handicap et de leur famille. Etaient présentes : Angèle Daran, Anne-Marie Nunes et Jackie Pasqualato. Une douzaine d'étudiants nous ont expliqué leur parcours et nous nous sommes également présentées.

A travers ce temps de partage, **nous avons souhaité ouvrir ces futurs professionnels à la réflexion sur les besoins et les désirs des personnes qu'ils vont accompagner.** Durant 2 heures nous avons échangé et répondu à leurs questions en apportant des témoignages professionnels (Angèle) et personnels (Anne-Marie et Jackie). Jackie a raconté son histoire auprès de son époux gravement dépendant pendant 16 ans. Puis elle a décrit les différents sentiments qui l'habitaient lorsqu'il était hospitalisé : révolte, colère ressentiment ou indignation envers les soignants. Elle a reconnu que ces sentiments étaient exacerbés du fait de ses angoisses par rapport à son état. Il s'exprimait peu et mal, donc elle faisait un listing de tout ce qui lui semblait essentiel à son confort, et évidement elle était "renvoyée dans ses cordes".

Bien entendu, nous leur avons laissé de la documentation, et proposé de venir faire du bénévolat à la délégation !

Anne-Marie, Angèle et Jackie

L'équipe des bénévoles chauffeurs s'agrandit…

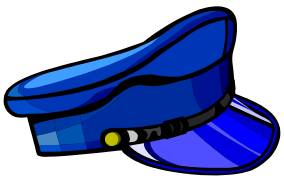

La plupart d'entre vous connaissent notre « fameux » Gabriel, que certains appellent d'ailleurs … *Gabi* ! Depuis quelques temps déjà il parcours les routes du Gers pour venir accompagner l'un ou l'autre. Le voilà maintenant secondé par Bastien et Jackie qui viennent en renfort, eux aussi le sourire aux lèvres ! Le 11 décembre dernier, ils ont navigué en minibus sur les routes de campagne et dans les rues d'Auch pour se familiariser avec le minibus, sous l'œil vigilent de Gabriel.

Lors des activités ou sorties que nous vous proposerons, surtout n'hésitez pas à nous faire connaître vos difficultés de transport, nous trouverons une solution pour que vous puissiez nous rejoindre. A très bientôt !

DEUX NOUVEAUX VISAGES DANS L'APF DU GERS

Du côté du SAVS ...

Bonjour à tous,

Béarnais d'origine (c'est quasiment en voisin que je viens m'installer dans le Gers !), je suis éducateur spécialisé de formation initiale ; à ce titre, j'ai surtout travaillé dans le cadre de la protection de l'enfance. J'ai ensuite été formateur dans une école de travailleurs sociaux, puis, durant 6 ans, chef de service éducatif dans un Foyer d'Accueil Médicalisé géré par l'APF (dans les Hautes-Pyrénées, à ARRENS-ARSOUS).

Je connais donc les questions relatives aux situations de handicaps, et l'Association des Paralysés de France dont je partage les valeurs.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pris mes fonctions de directeur du SAVS, au sein d'une équipe de professionnels dont j'apprécie déjà l'humanité et l'engagement.

J'ai également pu rencontrer les membres du Conseil Départemental, du DAAID, et Isabelle PUECH, avec qui nous avons commencé à réfléchir sur la complémentarité de nos deux dispositifs, et sur des projets communs.

Je vous dis donc à bientôt, et merci à chacun pour son accueil !

Alain Guiche
Directeur du SAVS de l'APF du Gers

Et du côté de la délégation départementale ...

Bonjour à toutes et à tous,

Voilà maintenant 8 mois que j'ai eu la chance de venir vous rejoindre au sein de la délégation départementale du Gers. J'ai déjà eu le plaisir de rencontrer certains d'entre vous lors de l'Assemblée Départementale, de l'action de sensibilisation à l'accessibilité durant le festival Jazz in Marciac, lors de la sortie ou encore tout simplement à la délégation ou par téléphone. Mais vous êtes bien nombreux et je n'ai pas pu me présenter à vous tous !

Auparavant j'ai exercé au sein de l'association française des sclérosés en plaques dans un premier temps en tant qu'assistante sociale puis en tant que responsable du service social de cette même association. J'y ai exercé pendant 24 ans. Je pense pouvoir dire que je connais bien les personnes atteintes de sclérose en plaques et la vie associative, mais je sais aussi que j'ai beaucoup à apprendre à vos côtés et c'est ce qui rend passionnant ma nouvelle aventure dans votre délégation.

Pourquoi la délégation de l'APF du Gers ? Dans le cadre de mon activité précédente, j'ai toujours beaucoup travaillé avec l'APF, avec laquelle je partageai de nombreuses orientations et certaines actions. C'est à ces occasions que j'ai pu découvrir le militantisme et l'élan qui animaient votre département, cette volonté de défendre et de faire progresser les droits des personnes en situation de handicap. Depuis le mois de mai, j'ai aussi pu constater qu'il existait une réelle attention à chacun des membres de l'association, une forte solidarité. Je suis persuadée que nous pourrons ensemble étendre ses liens, et c'est aussi dans cet esprit que j'ai rejoins votre équipe.

Je pense que le partage de nos connaissances, de nos savoirs, nous permettrons encore d'améliorer la vie quotidienne de tous dans la cité. Je souhaite mettre à votre disposition les compétences que j'ai acquises et, avec votre aide, les développer davantage.

J'espère qu'à l'occasion de nos futures rencontres ou lors d'appels téléphoniques j'aurai l'occasion de me présenter de vive-voix et d'échanger avec chacun de vous. Dans cette attente, à très bientôt !

Isabelle Puech
Directrice de la délégation de l'APF du Gers

« J'ai la mémoire qui flanche, je me souviens plus très bien ... » Voulez-vous un stimulant ?

Stimuler ses neurones, c'est bien. En s'amusant, c'est encore mieux !
La délégation départementale de l'APF, avec Hélène une bénévole, vous proposent d'organiser une **rencontre mensuelle à Auch pour stimuler votre mémoire de façon ludique.** Des jeux sous différentes formes vous seront présentés. Les chiffres, les lettres, les mots, les gestes, l'imaginaire, la musique, … avec un lien important qui est l'échange, le partage et les fous rires !

Si vous êtes intéressé(e) par ce projet, **contactez la délégation** départementale par mail (dd.32@apf.asso.fr) ou par téléphone (05.62.06.10.41).

En fonction du nombre de personnes intéressées, nous constituerons un groupe et nous organiserons ces rencontres.

Prêts pour danser ?

La délégation départementale organise un **bal Gascon**
le 1er février 2013 à la Salle des Cordeliers à Auch.
Rendez-vous à 20h30. Nous vous attendons nombreux !
Prix : 5 € / personne pour les adhérents

Vous pouvez vous inscrire à l'aide
de la dernière page du d'Artagnan

Réserver votre date pour notre prochaine Assemblée Départementale

Le vendredi 29 mars 2013, **en matinée**, aura lieu
notre Assemblée Départementale à
la Salle des Cordeliers
à **Auch.**
Vous avez besoin d'être accompagné ?
Contactez nous à la délégation afin que nous puissions organiser les transports.

Repas annuel à Marciac

Nous sommes attendus au restaurant du lac, *Le Café Zik*

Le samedi 26 janvier 2013 à partir de 12h00

Et nous aurons le plaisir de déguster …

Inscription avant le 16 janvier 2013

Apéritif de bienvenue
et ses gressins

Mise en bouche du moment

Velouté et sauté de pleurotes

Parmentier de joues de bœuf
au Saint Mont et ses jeunes pousses

Petit pot de crème au chocolat
parfumé à l'orange

Café et mignardises

Prix : 20 € (vin compris)

Ne ratez pas ce moment convivial et venez nous rejoindre !
Si vous avez besoin d'un transport, ne vous inquiétez pas, 3 bénévoles spécialisés « chauffeurs » sont venus renforcer l'équipe de la délégation. Notre fidèle Gabi, Jackie et Bastien trouveront une solution pour vous permettre de venir partager ce repas avec nous.

Vous pouvez vous inscrire à l'aide de la dernière page du d'Artagnan

Quelle est la moyenne d'âge des adhérents Gersois de l'APF ?

Nous souhaitons connaître l'âge moyen des adhérents de l'APF du Gers. Pourriez-vous à l'aide de la dernière page du d'Artagnan nous communiquer votre date de naissance ? Merci !

Fermeture exceptionnelle

La délégation départementale sera exceptionnellement fermée du **jeudi 20 décembre au mardi 2 janvier 2013 inclus**, mais n'hésitez pas à nous laisser un message sur le répondeur nous vous rappellerons dès que possible (05.62.06.10.41).
Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année !

Le 11 janvier 2013 : « Sensations de nature avec Cézanne »

Le vendredi 11 janvier 2013, la délégation départementale du Gers vous propose de vous accompagner visiter l'exposition « Sensations de nature avec Cézanne » (visite guidée).

Cette exposition propose de découvrir *autrement* l'œuvre du peintre Paul Cézanne (1839 -1906) à travers une dizaine de reproductions de tableaux (paysages dont certains de la fameuse *« Montagne Sainte-Victoire »,* natures mortes, portraits…).

Le parcours muséographique est conçu comme un dialogue entre les images des tableaux de Cézanne et des jeux artistiques développant différents modes de perception : tactile, olfactif, sonore. Ces jeux à caractère artistique ont été réalisés par des artistes-plasticiens qui ont, selon leur sensibilité propre, transposé ou mis en évidence les éléments importants des tableaux de Cézanne. Pour prendre le temps d'échanger entre nous, nous vous proposons de pique-niquer ensemble dans une salle prêtée par l'abbaye de Flaran. Le pique-nique sera préparée Jackie, une des bénévoles de la délégation.

Départ de la délégation le vendredi 11 janvier 2013 à 11h15. Prix de la sortie 10 € (visite guidée, pique-nique et trajet en minibus compris).

Pour vous inscrire, merci de nous renvoyer le bulletin ci-joint accompagné de votre règlement à :
APF - 36 rue des Canaris - 32000 AUCH

Réponse avant le 03/01/2013

Sortie sur la Baïse et visite de l'abbaye de Flaran

Partis d'Auch en minibus ce 9 octobre 2012, nous avions rendez-vous avec d'autres adhérents à Condom. L'ambiance était présente, servie par un soleil radieux.

A midi, embarquement à bord du "d'Artagnan", où est venu nous rejoindre un groupe arrivé de Dordogne. Bon, le capitaine et ses seconds se sont montrés un peu "militaires", mais l'apéritif et les victuailles tirés de nos besaces nous ont permis de faire passer le voyage. Détente bucolique au fil de l'eau.

Au retour, direction l'Abbaye de Flaran. Pour certains d'entre-nous, la visite était une première et elle fût d'une grande qualité. La guide nous a fait découvrir ce patrimoine avec maints détails architecturaux et historiques passionnants. Nous avons pu admirer (un peu rapidement) la collection d'œuvres d'art, puis nous avons arpenté le jardin des plantes aromatiques et médicinales. Nous avons terminé par l'exposition consacrée au chemin de Saint Jacques de Compostelle passant par Condom.

Un café et des gâteaux partagés avant de repartir nous ont fait promettre de renouveler ces sorties qui nous permettent de partager des plaisirs très simples et pas très onéreux. Merci à Michel pour l'organisation, à Gaby notre chauffeur, à notre guide vraiment super et aux participants pour leur bonne humeur.

Jackie

Bulletin d'inscription

À retourner à la délégation de l'APF du Gers
36 rue des canaris 32000 AUCH

Seules les inscriptions accompagnées du paiement pourront être prises en compte

VIE ASSOCIATIVE

	Oui	Non	*Je joins un chèque de :*
« J'ai la mémoire qui flanche, je me souviens plus très bien ... » Voulez-vous un stimulant ? Je souhaite participer à la **rencontre mensuelle** à Auch **pour stimuler ma mémoire**	☐	☐	*Gratuit pour les adhérents*
Repas annuel de la délégation à Marciac Je souhaite participer au repas annuel de la délégation, le **samedi 26 janvier 2013 à partir de 12h00** Attention réponse **avant le 16 janvier 2013**	☐	☐	*20 € / personne*
Bal Gascon Je souhaite participer au **bal Gascon le 1er février 2013** à la **Salle des Cordeliers à Auch**. Attention réponse **avant le 21 janvier 2013**	☐	☐	***5** € / personne pour les adhérents*

LOISIRS ET LIEN SOCIAL

	Oui	Non	*Je joins un chèque de :*
« Sensations de nature avec Cézanne » Je souhaite participer à la **sortie le vendredi 11 janvier 2013** (exposition « Sensations de nature avec Cézanne » et pique-nique à l'abbaye de Flaran). Attention réponse **avant le 3 janvier 2013**	☐	☐	*10 € / personne*

NOM, Prénom : ……

Adresse : ……

CP : …… VILLE : ……

Tél : 05…… Portable : 06……

Date de naissance : ……../……../……..

e-mail : ……

En sortie, vous vous déplacez avec : canne ☐ fauteuil manuel ☐ fauteuil électrique ☐

J'ai besoin d'aide pour le transport : OUI ☐ NON ☐

Bulletin d'adhésion à l'APF à retourner à APF 36 rue des Canaris 32000 AUCH

Nom, prénom…….

Adresse…….

Téléphone……. Email…….

Date de naissance : …….

.Oui, je souhaite adhérer à l'APF pour un an : **25€**
.M'abonner pour un an à Faire Face : **33€ les 11 numéros**
.Ou profiter des conditions spéciales : adhésion + abonnement d'un an à Faire Face : **47€**
.Oui, je souhaite faire un don complémentaire de…….. €

Ci-joint mon règlement de .....€ pour une adhésion, un abonnement ou un don.